

COS : nous avons obtenu les élections !

Après avoir interpellé les conseillers municipaux, nous avons remis, le 4 février, la pétition pour que soient organisées les élections du COS.

En retour, l'employeur nous a donné un courrier dans lequel il s'engage à ce que ces élections se déroulent avant la fin du premier semestre 2015.

Pendant le conseil municipal, la question du COS a été abordée. Des élus ont pris fait et cause pour la revendication de la CGT. L'employeur a lu le courrier transmis au syndicat, juste avant la séance.

Nous remercions les agents qui se sont mobilisés pour obtenir ce résultat.

Nous remercions les élus municipaux qui nous ont écoutés et soutenus.

Nous appelons tous les agents à se mobiliser pour continuer de défendre leur droit à obtenir l'action sociale ainsi qu'à organiser, par eux-mêmes, l'activité sociale et culturelle.

Pour faire vivre ce droit, il nous reviendra à tous de désigner nos représentants au COS lors des élections !